Document de référence : Politique d'entreprise	Code	DR 01 - 24
	Version	5.0 (6/10/2026)
	Édité par	Élodie Delaunoy
	Pages	1 sur 2
	Approuvé par	Christophe Cardinael

VISION

Dherte s'engage à exercer ses activités en veillant à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. La durabilité, la performance, la solidité et la sécurité sont au cœur de nos activités dans la conception des constructions. La mise en place d'un système de management QHSE permet de maintenir l'amélioration continue. Afin de renforcer son engagement, Dherte poursuit l'intégration de l'Échelle de Performance CO_2 dans son système de management et ambitionne d'atteindre le Niveau 1 conformément au nouveau Manuel 4.0. Cette démarche permettra de mesurer et d'optimiser notre empreinte carbone, tout en intégrant des objectifs de réduction des émissions dans nos processus opérationnels.

À ce titre, nous nous engageons à :

ENGAGEMENT

- Respecter les obligations légales et les règles environnementales.
- Prendre des mesures concrètes pour la réduction de notre empreinte carbone.
- Sensibiliser notre personnel à l'environnement par l'attention et la communication sur des thèmes environnementaux avec différentes parties prenantes (sous-traitants, fournisseurs, etc.).
- Conserver et renouveler notre certification ISO 14001 afin de rechercher en permanence des améliorations dans tous les thèmes environnementaux (achats, déchets, énergie, eau, espaces verts, mobilités).
- Contribuer positivement à l'amélioration de la biodiversité sur nos différents sites.
- Fixer des objectifs annuels précis en lien avec l'Échelle de Performance CO_2, afin de garantir une amélioration continue et transparente.

Ainsi, afin d'améliorer le niveau de maîtrise de notre système, nous nous engageons à mettre en place un ensemble d'actions :

APPROBATION

- Réduction de l'empreinte carbone.
- Amélioration de la logistique et de l'efficacité énergétique (usage de véhicules électriques ou hybrides).
- Réduction et maîtrise de la consommation d'énergie et de nos matières premières sur chantier et au sein de nos bâtiments.
- Limitation des risques de pollution accidentelle.
- Gestion des déchets au sein de nos bureaux et sur nos chantiers.
- Réduction des accidents sur chantier par une prévention active.
- Achat d'électricité verte belge sur nos différents sites ainsi que sur nos chantiers.
- Validation et mise en œuvre des critères de l'Échelle de Performance CO_2 afin d'évaluer et d'améliorer nos actions en matière de durabilité, tout en fixant des objectifs clairs de réduction des émissions de carbone.

Pour y parvenir, Dherte S.A. se focalise en 2026 sur les axes stratégiques QHSE suivants :

PLAN D' ACTION 2026

Menuiserie

- Optimiser l'ergonomie des postes de travail pour réduire la fatigue et les troubles musculosquelettiques (période hivernale).

Environnement

- Suivre les consommations d'eau sur les chantiers et les sites, avec des indicateurs de réduction (2026).
- Suivre les consommations de carburant et analyser les émissions de CO_2 dans le cadre de l'Échelle de Performance CO_2 (2026).
- Améliorer le tri des déchets au moyen des audits de chantier (2026).
- Assurer un suivi rigoureux des chantiers soumis aux exigences DNSH (toute l'année).

Management / ISO / VSME

- Mettre à jour le VSME pour structurer la démarche RSE (décembre 2026)
- Suivre les indicateurs environnementaux : déchets, eau et CO_2 (2026).
- Réaliser le bilan carbone (juin 2026).

Qualité

- Renforcer les contrôles qualité sur chantier afin de réduire les non-conformités (en continu).
- Formaliser les retours d'expérience (REX) en fin de chantier pour améliorer les futurs projets.

Amélioration continue

- Créer des fiches pratiques sur les déchets, les carburants et les bonnes pratiques (annuel).
- Évaluer l'efficacité des formations à partir des retours du terrain (annuel).

Bien-être au travail

- Sensibiliser aux gestes et postures afin de réduire les troubles musculosquelettiques (décembre 2026).

Nos objectifs ne seront atteints que par une sensibilisation de chacun des collaborateurs aux conséquences de leurs actes et par un engagement personnel dans le cadre de notre politique interne.

Christophe CARDINAEL
Administrateur délégué Dherte S.A.
Signature :

Jean-Claude DHERTE
Administrateur délégué Dherte S.A.
Signature :